



le **cnam**
Grand Est



Prévention des risques en entreprise et environnement

Du Bac+3 au Bac+5

Licence professionnelle Gestion des risques pour la santé/sécurité dans les entreprises

Intitulé officiel : Licence professionnelle Sciences technologies, santé mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement évaluation et gestion des risques pour la santé/sécurité dans les entreprises



Devenez expert en hygiène, sécurité et environnement pour être capable d'évaluer les risques professionnels et de construire une politique de prévention adaptée en santé et sécurité au travail.

89 % diplômés en emploi 2 ans après la sortie*

31 295 € salaire brut moyen à l'embauche*

* Source : Observatoire des études et carrières du Cnam

Objectifs

- Acquérir les techniques de prévention des risques professionnels.
- Être capable d'évaluer les risques professionnels.
- Construire une prévention adaptée en santé sécurité au travail.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour postuler à la Licence, les candidats doivent posséder un diplôme ou un titre homologué de niveau Bac+2 (BTS, DUT, L2 ou Titre RNCP 5 dans les domaines scientifiques et techniques...).

Et ensuite ?

Les diplômés de la Licence professionnelle Gestion des risques pour la santé/sécurité dans les entreprises du Cnam peuvent poursuivre leurs études en Master ou intégrer le marché du travail pour exercer des fonctions de :

- Conseiller en prévention
- Technicien en prévention des risques
- Technicien hygiène sécurité environnement
- Assistant en risque chimique
- Chargé de prévention des risques professionnels



Où et comment suivre cette formation ?

METZ (57)

Rythme de formation :

3 semaines en formation / 5 semaines en entreprise (sous réserve de modification)

Calendrier et conditions d'accès

Rentrée : septembre

Procédure d'admission : Étude du dossier de candidature accompagné des pièces demandées

Plus d'informations sur

cnam-grandest.fr/LP14000A

Diplôme d'ingénieur Gestion des risques

Intitulé officiel : Diplôme d'ingénieur Cnam spécialité Gestion des risques en partenariat avec l'ITII Lorraine



Formez-vous à la gestion des risques pour élaborer et mettre en œuvre des actions de prévention des risques dans les domaines du travail, de l'environnement et des produits de consommation.

Objectifs

L'ingénieur Cnam de la spécialité Gestion des risques est un professionnel chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions de prévention des risques dans les domaines du travail et de l'environnement.

Il intervient pour identifier et évaluer les risques pour la sécurité et la santé humaine, les présenter aux acteurs internes et externes de l'entreprise, proposer une politique, des programmes et des actions de prévention tenant compte de la stratégie industrielle et commerciale ainsi que des process, et évaluer leurs résultats.

Il est capable de faire le lien entre la politique générale, la politique sociale, les techniques de production et les impacts sanitaires créés par l'activité des organisations.

Les principales activités que l'ingénieur Cnam de la spécialité gestion des risques peut être amené à conduire sont les suivantes :

- Réaliser une veille scientifique, technique et réglementaire et lancer des alertes
- Mener un diagnostic de situation sanitaire incluant une identification et une quantification des risques liés au travail et à l'environnement
- Contrôler la conformité réglementaire, auditer des installations
- Proposer et mettre en place des actions de prévention techniques et organisationnelles, et en évaluer les impacts
- Communiquer sur les risques
- Travailler en relation avec les experts du domaine et les autorités publiques

À qui s'adresse cette formation ?

Pour postuler à la formation d'ingénieur, les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans (au début de la formation) et être titulaire d'un Bac+2 (BTS, CPGE, DUT, L2...) ou d'un Bac+3 (Licence générale ou professionnelle) en hygiène sécurité environnement, qualité logistique industrielle et organisation, sciences du vivant, sciences de l'environnement, chimie et procédés, adaptation technicien supérieur (Prépa ATS), assistant technique ingénieur (BTS ATI)... Une remise à niveau pourra être proposée suivant la disparité de niveau des élèves.

Et ensuite ?

Les ingénieurs en gestion des risques du Cnam sont destinés à exercer dans les services liés à l'ingénierie, aux études et conseils de prévention, à la gestion de projet en santé-sécurité, à la gestion d'affaires et la conduite de projets en gestion des risques et environnement.

Quelques exemples de métiers post diplomation :

- Directeur HSE ou HSQE ou Chief risk officer
- Directeur du développement durable
- Ingénieur dans un service de santé-sécurité
- Responsable de projet dans une entreprise, une collectivité, une administration ou une agence de sécurité sanitaire
- Consultant privé ou dans un bureau d'études spécialisé
- Ingénieur Hygiène – Sécurité – Environnement ou Ingénieur Sécurité Environnement
- Ingénieur Prévention Sécurité
- Responsable Hygiène – Sécurité – Environnement ou Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement
- Ingénieur-conseil des services de prévention

Mobilité internationale

À l'école d'ingénieurs du Cnam, **la mobilité internationale est facilitée** pour permettre d'acquérir un bon niveau en langue étrangère, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans les domaines scientifique et technique, pour développer un savoir-faire et une agilité culturelle. En effet, dans un contexte de globalisation, les ingénieurs doivent être flexibles, autonomes, ouverts sur le monde et travailler en collaboration avec des interlocuteurs de cultures variées.

Pour répondre aux exigences de la commission des titres d'ingénieurs (CTI), **une mobilité individuelle internationale obligatoire de 9 semaines minimum** est réalisée au cours des 3 années de formation. Deux modalités sont possibles :

- **mobilité professionnelle** : l'apprenti réalise un stage d'immersion à l'étranger afin de se confronter à une autre vision de l'activité professionnelle et d'être capable de travailler dans un contexte international et multiculturel tout en perfectionnant son niveau en langue étrangère.
- **mobilité académique** au sein des universités partenaires.

Une mobilité académique collective pourra être proposée au sein d'une université européenne partenaire pour un perfectionnement en anglais dans les champs scientifique et technique du diplôme.

92,6 % taux d'emploi à 2 ans*
31 915 € salaire brut moyen à l'embauche*

* Source : Observatoire des études et carrières du Cnam

FIT UP ! PÔLE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE DÉDIÉ AUX GRANDES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALE, NUMÉRIQUE ET SOCIÉTALE !

Dès votre entrée en formation, vous intégrez le pôle FIT UP et travaillez sur des projets du territoire, en équipes pluridisciplinaires composées d'apprentis-ingénieurs des spécialités BTP, Énergétique, Gestion des risques, Environnement et production.

À travers une pédagogie tournée vers le projet et l'intelligence collective, et encadré par une équipe d'experts, vous développez votre portefeuille de compétences « transitions » (expertise, ouverture d'esprit, influence, agilité, responsabilité...) indispensable pour relever les défis actuels et accompagner les mutations profondes de l'industrie, du bâtiment et des territoires.



Obtention de certificats à l'issue de la première et de la troisième année, attestant de la capacité à concevoir, piloter et manager les Transitions.

ingenieurdestransitions.com



En partenariat avec

le cnam
 école d'ingénieurs



Où et comment suivre cette formation ?

METZ (57)

Rythme de formation :

3 semaines en formation / 5 semaines en entreprise
 (sous réserve de modification)

Calendrier et conditions d'accès

Rentrée : septembre

Procédure d'admission : Étude du dossier de candidature + QCM de spécialité sur la gestion des risques + Entretien de motivation

Plus d'informations sur
cnam-grandest.fr/ING7000A



**Vous êtes en situation de handicap
ou souffrez d'un trouble de santé
invalidant ?**

**Vous avez besoin d'une adaptation
de votre formation ?**

Le Cnam vous accompagne !

Contact : get_handicap@lecnam.net

La prévention des risques, des métiers en constante évolution

Depuis 30 ans, de nouveaux métiers sont apparus destinés à diminuer les risques pour la santé en optimisant l'environnement de travail. La pénibilité de certains métiers est désormais reconnue et de nombreuses normes sont apparues pour préserver les employés quels que soient leur métier et leur poste de travail.

Les métiers de la prévention des risques et de l'environnement sont évolutifs et ont pour but d'améliorer constamment la sécurité des procédés, la prévention des accidents du travail et la préservation de l'environnement. Les entreprises se tournent très souvent vers des professionnels de ce secteur car leur travail permet de garantir la sécurité, la qualité et le respect de l'environnement pour les employés et les clients.

Les fonctions de prévention dans les entreprises sont essentielles pour l'amélioration des conditions de travail des salariés et leur satisfaction, garants d'une production de qualité et favorisant la performance des entreprises.



Pour candidater rendez-vous ici :



LE CNAM EN GRAND EST

Centre régional

4 avenue du Docteur Heydenreich
CS 65228 F 54052 Nancy Cedex

Siret 823 041 348 00017
APE 8559A



Contact

alternance@cnam-grandest.fr

www.cnam-grandest.fr

Suivez-nous



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

